

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'appel des syndicats CGT-FO-UNSA- UNSSF (syndicat professionnel)- ainsi que de l'association des Sages-femmes Territoriales, une journée de grève et d'action nationale des Sages-femmes Fonctionnaires aura lieu le Mercredi 22 mai 2013.

Cette journée a pour revendication principale la revalorisation des salaires des sages-femmes dans la fonction publique.

Alors que l'ensemble des professions de Catégorie A ont été revalorisées récemment, les Sages-femmes ne l'ont pas été.

Leur dernière revalorisation remonte à 2001, année où elles se sont fortement et longuement mobilisées.

Les sages-femmes, profession médicale, qualifiées à Bac+5, ont de plein droit d'exercice médical le suivi des femmes enceintes, le suivi du travail et de l'accouchement normal et de ses suites, le suivi des nouveaux nés, le suivi gynécologique de prévention pour toutes les femmes ainsi que la contraception tout au long de la vie génitale entre autres....

Ces professionnelles, à très grande majorité de femmes sont un exemple criant de la non égalité hommes/femmes.

En début de carrière, une Sage-femme gagne 1615,97€ de salaire brut mensuel et termine, au bout de 30 années d'exercice, à 2903,19€.

Pour appuyer une comparaison avec un ingénieur hospitalier principal (Bac +5 – responsabilité médicale incomparable) : début de carrière : 2129,94€- fin de carrière : 4898,85€ pour une carrière de 40 ans au total. (3801,48€ au bout de 30 ans).

Cette journée se déclinera dans toutes les régions, départements, maternités. Un rassemblement Ile de France aura lieu devant le Ministère de la santé où une délégation intersyndicale sera reçue dans l'après midi.

A Montpellier, les sages-femmes fonctionnaires vous convient à les rencontrer à partir de 12h30 sur la Place de la Comédie où un rassemblement est organisé. Elles seront reçues en délégation à l'ARS à 17h30.

Contact CHU :
AC Ottan 06.03.92.35.90 / F Gaillard 06.12.56.33.18